



Problème de saisie immobilière

Par **domidevi**, le **25/10/2012 à 23:09**

Bonjour,

J'ai besoin d'un avocat pour me défendre le 22 novembre au TGI de Caen mais je n'ai pas de gros moyens. J'ai des arguments contre la BNP mais je ne sais pas quelle valeur il peuvent avoir devant un juge.

Merci de me contacter rapidement car sans avocat je vais me faire écraser.

Cordialement

Par **amajuris**, le **26/10/2012 à 11:58**

bjr,

demander l'aide juridictionnelle ?

mais vous vous y prenez un peu tard;

cdt

Par **trichat**, le **26/10/2012 à 18:16**

Bonjour,

Suivez le conseil d'amajuris. Mais si vos revenus ne vous permettent pas de bénéficier de l'aide juridictionnelle, cherchez au plus vite un avocat spécialisé si possible dans ce type de procédure.

Il ne doit pas manquer d'avocats à CAEN.

Cordialement.

Par **pat76**, le **26/10/2012** à **18:54**

Bonjour

Votre affaire fait suite à un crédit à la consommation ou un crédit immobilier?

Par **domidevi**, le **26/10/2012** à **23:46**

Mon affaire fait suite à un prêt relais

Par **domidevi**, le **26/10/2012** à **23:51**

Je n'ai malheureusement pas le droit à l'aide juridictionnelle car mon mari a un salaire qui dépasse le plafond mais il travaille à Paris et a de gros frais qui sont d'ailleurs déclarés aux impôts mais pour avoir cette aide on vous demande vos fiches de payes et pas vos frais.